

## *Nouvelles de Berne*

La **contribution de la Suisse à un monde plus juste** a mobilisé mon énergie au cours de ce dernier semestre. Au Conseil des États, je me suis engagée pour une Suisse plus solidaire sur le plan international et plus active dans la défense des droits humains.

**Coopération au développement** – En septembre, j'ai appelé le Conseil des États à concrétiser ses engagements en matière d'aide publique au développement. En 2011, le Parlement a en effet décidé d'augmenter celle-ci pour atteindre progressivement 0,5% du revenu national brut. Un objectif – modeste – qui s'inscrit dans la mouvance de la pétition des ONG en faveur du 0,7%. Les projets concernant la **continuation de la coopération internationale** ont été adoptés sans les coupes proposées par une minorité. Un résultat heureux et indispensable à affirmer notre solidarité avec les pays les plus pauvres, à renforcer notre crédibilité au sein de la communauté internationale et à assumer notre responsabilité – qui correspond d'ailleurs à notre propre intérêt –.

**Conseil de l'Europe** – Présidente de la délégation suisse auprès du Conseil de l'Europe, je préside également la Commission des questions sociales, de la santé et du développement durable de l'**Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe**. En cette fin d'année, mon engagement au sein de cette institution m'a amenée à beaucoup voyager : de Strasbourg à Paris (lieux habituels des sessions et commissions) en passant par Prague, Stockholm, Moscou et Andorre. J'ai notamment effectué des visites d'information pour préparer un rapport au Conseil de l'Europe sur les stérilisations forcées. J'ai aussi présidé la réunion du **réseau de parlementaires de référence du Conseil de l'Europe contre la violence sexuelle à l'égard des enfants** qui, le 20 novembre, a adopté la **Déclaration de Moscou**. Le 11 décembre, je suis d'ailleurs intervenue sur ce thème au Conseil des Etats, pour inciter la Suisse à ratifier la **Convention de Lanzarote** – ce qui a été accepté - et à s'engager dans une campagne nationale de prévention. Le 3 décembre, le Conseil des Etats a transmis un postulat concernant le **don d'organes** : l'occasion pour moi de rappeler la dimension internationale de la pénurie d'organes, principale raison du trafic d'organes, et l'engagement du Conseil de l'Europe dans la lutte contre ces phénomènes (une convention étant à bout touchant).



**Autres instruments internationaux** – Durant cette session d'hiver, j'ai fait rapport au Conseil des Etats en faveur de la prolongation – adoptée par le conseil - de la loi qui permet à notre pays de coopérer avec les **tribunaux internationaux chargés de poursuivre les violations graves du droit humanitaire** (tribunaux pour l'ex-Yougoslavie, le Rwanda et la Sierra Leone, désormais relayés par un « mécanisme » international). Enfin, j'ai rapporté les arguments de la commission en faveur de **mon initiative parlementaire demandant la ratification par la Suisse de la Convention n°183 de l'Organisation internationale du travail (OIT) sur la protection de la maternité**. Une ratification qui implique de lever un dernier obstacle, en prévoyant de rémunérer les pauses d'allaitement au travail. Après le Conseil national, le Conseil des États a adopté, le 12 décembre, le projet correspondant. La future ratification permettra à la Suisse de renforcer la protection des mères et des bébés, et de réaffirmer son attachement aux instruments de l'OIT, dont elle est l'hôte.

C'est dans ce bel élan d'ouverture sur le monde que je vous souhaite des fêtes lumineuses et une bonne année 2013 ! Cordiales salutations.